

C. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RÉSILIENCE

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RÉSILIENCE

LES FICHES-ACTIONS

- | | |
|--|-------|
| 1. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET GENRE | P. 90 |
| 2. PARCOURS MARATHONIEN DE LA BIODIVERSITÉ | P. 92 |
| 3. LE GENRE DANS LA RÉSILIENCE | P. 94 |

C. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RÉSILIENCE



La question du genre fait partie intégrante de la politique des espaces verts parisiens, notamment à travers les jeux pour enfants que nous proposons. La Ville de Paris compte 532 aires de jeux réparties dans ses parcs et ses jardins. Les jeux choisis s'affranchissent des stéréotypes genrés et permettent un épanouissement égal entre les petites filles et les petits garçons.



Christophe Nadjovski,

adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale

Le développement durable implique de relier les trois aspects d'économie, de société et d'écologie, dans un processus intégré. Envisager une entrée par le genre dans ce registre du développement durable signifie comprendre l'interconnexion entre ces trois aspects : un système durable est un système où économie, société et écologie sont en harmonie.

Le volet « société » ne peut se concevoir sans cohésion sociale et, partant de ce constat, sans égalité de genre. Selon les idées de l'écoféminisme, un mouvement né de la conjonction de courants de pensées féministes et écologistes, il existe des similitudes et des causes communes aux comportements de domination et d'oppression des femmes et aux comportements de non-respect de la nature, qui contribuent à la détérioration environnementale.

De plus, le premier rapport de recherche de **Women4Climate**, fournit des informations précises sur les impacts sexo-spécifiques du changement climatique dans le contexte urbain et des solutions ciblées sur le genre dans la planification de l'action climatique afin de mettre en œuvre des stratégies inclusives pour le climat.

Plus globalement, les villes ont un rôle à jouer et leur responsabilité est engagée en matière de dérèglement climatique : deux tiers des émissions de gaz à effet de serre émanent des villes. Dans ce contexte, les habitant·es, femmes et hommes, doivent être mobilisé·es sur l'usage des transports en commun ou du vélo, le tri des déchets, l'éducation des enfants, etc. Une approche genrée permettra d'aller plus vite et plus efficacement (▸C1 et ▸C2). Mais des efforts sont encore nécessaires pour comprendre et relier les enjeux de développement durable et la perspective de genre.

La résilience urbaine se définit comme la capacité des personnes, communautés, institutions, entreprises et systèmes au sein d'une ville à survivre, s'adapter et se développer quels que soient les types de stress chroniques et de crises aiguës subies.

La stratégie de résilience repose implicitement sur une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la mesure où elles et ils n'évoluent pas de la même manière : leurs déplacements, leur emploi et leur quotidien répondent à un système d'opportunités et de contraintes qui produit et renforce des inégalités profondes. La question du genre peut dès lors être intégrée dans une démarche générale de résilience. Sa mise en œuvre doit inciter à mobiliser une pédagogie du genre et une culture de l'égalité femmes-hommes ; la cohésion sociale est renforcée quand l'égalité réelle entre femmes et hommes est actée (▸C3).

La perspective de genre en urbanisme est donc nouvelle et en phase d'expérimentation : des projets pilotes voient le jour, tel le projet « 7 places » (fiches ▸B1 à ▸B4), qui constitue un précédent de conception intégrant une approche sexuée avec des diagnostics d'usage genrés, ou encore la Porte de Montreuil à (▸B6) et le projet Ceinturama de la Petite Ceinture (▸B7) à Paris.

Sur certains sujets, comme les cours d'école (▸B8), les toilettes publiques (▸B9), ou ce qui concerne la mobilité (▸B10 à ▸B12), il existe plusieurs études et enquêtes, mais seulement quelques expérimentations concrètes.

L'Agence d'écologie urbaine de la Ville de Paris a créé le dispositif « Acteurs du Paris durable » pour mettre en visibilité et en réseau des actions favorisant la transition écologique de Paris et sont portées par des particuliers, des collectifs d'habitants, des copropriétés, des associations, des professionnels. Afin de faire connaître et soutenir ces initiatives (exemples : jardins partagés, nouvelles façons de consommer, chasse au gaspillage en tout genre, partage d'objets du quotidien, recyclage...), favoriser leur démultiplication, voire en susciter de nouvelles.

De plus, chaque mois un évènement appelé « Réseautage & Papotage » est organisé. Les acteur-rices peuvent y présenter leur projet dans un format court, pour ensuite échanger avec les membres présents, créer des synergies, envisager des collaborations. Les acteurs et actrices du Paris Durable sont sensibles et ouvert-es à cette question de genre : ils et elles ont des profils interdisciplinaires et sont parfois associé-es à une perspective égalitaire femmes-hommes.

Observations générales

Les villes ont un rôle à jouer et leur responsabilité est engagée en matière de dérèglement climatique, notamment puisque les deux tiers des émissions des gaz à effet de serre émanent des villes. Les élu-es locaux sont concerné-es par la préservation des grands équilibres écologiques, condition *sine qua non* d'un développement durable. Dans ce contexte, les habitant-es, femmes et hommes, doivent être mobilisé-es sur l'usage des transports en commun ou du vélo, le tri des déchets, l'éducation des enfants, etc.

Une approche genrée permettra d'aller plus vite et plus efficacement... mais nous en sommes aux premiers pas et des efforts sont encore nécessaires pour faire comprendre que les enjeux de développement durable et la perspective de genre sont liés.

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Un réseau et un milieu innovants et ouverts aux nouveaux enjeux sociétaux.	Les acteurs et actrices ne sont pas encore suffisamment formé-es sur ces questions transversales.
La potentialité de transversalité des sujets.	Une approche genrée (<i>gender mainstreaming</i>) nécessite de bien connaître les problématiques « genre » (égalité, parité, droits des femmes, etc.).

Une première étape

- L'usage d'une communication égalitaire, sans stéréotype de sexe (voir fiche >G6).

Contact équipe projet [ou personne-ressource]

Les liens proposés dans la fiche – Voir Les acteurs de Paris Durable

C. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RÉSILIENCE

C2 / PARCOURS MARATHONIEN DE LA DIVERSITÉ

FICHE ACTION : C2		RUBRIQUE : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RÉSILIENCE		THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE		ACTION : PARCOURS MARATHONIEN DE LA BIODIVERSITÉ
TAG	CIRCULER	FAIRE DU SPORT ET FLANER	ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES	SE SENTIR EN SÉCURITÉ	PARTICIPER	AUTRE
	X	X	X	X		Developpement durable

Développement durable et genre

Description : La Ville de Paris déploie son nouveau **Plan Biodiversité de Paris 2018-2024**. Ce plan, voté en mars 2018, comporte un projet de création d'un parcours marathonien de la biodiversité (Fiche-action n° 25 du Plan) avec un sentier paysager sportif de 42

km. Cet itinéraire sera connecté aux équipements (espaces verts, équipements sportifs). Il offrira des services (fontaines, agrès sportifs, bancs...), des informations (biodiversité, agriculture urbaine, etc.) et comportera également une dimension artistique.

La question de la prise en compte du genre dans ce projet est apparue comme tout à fait pertinente.

Des marches techniques ont eu lieu sur le futur parcours qui ont été l'occasion de traiter **les questions relatives au genre**, avec le concours du Service Égalité de la Ville. Des préconisations ont

émergé à ce sujet, reprises dans le Plan programme en cours. Un certain nombre de défis reste à relever :

1^{er} défi : accès aux sports pour toutes et tous

La **valence différentielle des sexes** se joue dans le monde sportif à travers, notamment, l'hégémonie des sports masculins dans le processus décisionnel des clubs.

Le rééquilibrage passe, non pas par la catégorisation des sportifs en fonction de leur niveau de performance, mais bien par la proposition d'une pratique sportive alternative : le « **jeu ensemble** » femmes/hommes mais aussi valides/non valides, français/ étrangers, grands/petits, costauds/fluets... il en va ainsi pour le « courir ensemble », le « running » est en première ligne dans ce processus (voir aussi ↗F1 à ↗F4).

2^{ème} défi : une ville où l'on se sent en sécurité

D'après une étude récente de l'Insee, 25 % des femmes âgées de 18 à 29 ans ont peur dans la rue... (↗A1 à ↗A4) . Les agressions de joggeuses ces dernières années ne se comptent pas, hélas, sur les doigts d'une seule main. Il y a pour les femmes un **interdit social d'être là**, un non-droit à la ville et un sentiment d'insécurité. Il s'explique par plusieurs facteurs : l'éducation (parents, jeux, école, institutions) qui contribue aux stéréotypes genrés et sexistes ; le harcèlement de rue (↗ A1) ; la sur-représentation des hommes dans l'espace public...

En améliorant le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public on améliore ce sentiment pour tout le monde.

Observations générales : Le droit à la ville

Le **droit à la ville** est un droit essentiel pour la citoyenneté et l'égalité. Il est question de (ré)appropriation de l'espace public par les femmes et les jeunes filles. Par conséquent, elles doivent être associées à tous les niveaux de décision en matière d'aménagement

de la ville. Instaurer et veiller à la parité dans toutes les instances de consultation et de décision, tous les jurys d'appels d'offre ou de recrutement.

Les propositions

1) L'importance de la diversité des agrès

Favoriser la diversité des agrès, notamment ceux qui permettent de travailler la souplesse pour une appropriation différente, plus attractive, plus spontanée et plus facile. Diversifier le positionnement des agrès sur la voie publique, visibles ou au contraire, à l'abri des regards, les femmes et les hommes ne sont pas exposés aux mêmes conséquences quand ils et elles montrent leur corps sur la voie publique.

2) Un éclairage sécurisant

Rendre compatibles les attentes de transition énergétique et du sentiment de sécurité en modulant mieux les lumières, en ciblant mieux les espaces où la lumière doit être renforcée (tunnel, zones inquiétantes). Innover sur des dispositifs éclairants, rompre avec l'uniformité de l'éclairage (couleur, hauteur, fréquence). Ne pas renforcer les tendances à l'obscurité en éteignant l'éclairage public par souci d'économie (voir >D2) tout en sachant que l'extinction de certaines zones permet de répondre aux objectifs des « trames noires » (corridors écologiques).

3) Des toilettes et des vestiaires

La pratique marathonnienne des femmes et des jeunes filles est conditionnée (encore plus que pour les hommes) au fait qu'elles puissent bénéficier d'équipements sanitaires non-mixtes pour les douches. Veiller à l'installation de toilettes (voir >B9) sur tout le parcours et aux points stratégiques (points de départ, vestiaires, etc.). Installer des vestiaires non-mixtes, éclairés et en bon état, avec des douches et des casiers appropriés.

4) Les arts graphiques de rue et les noms de femmes

La visibilité des femmes dans l'espace public est un des moyens de ré-appropriation de celui-ci (>G1). Créer des fresques sur les murs le long du parcours marathonnien, réalisées par des femmes ou des collectifs de femmes artistes, cherchant à contrer les stéréotypes de l'image des femmes notamment dans le sport. Valoriser les noms des rues existantes qui portent des noms de femmes.

5) La propreté

La saleté, les odeurs d'urine, les bouteilles et cannettes vides... créent un malaise qui contribue au sentiment d'insécurité. Prévoir un nettoyage plus intensif par les services de la propreté (maintien de l'effort pendant 6 mois). Ajouter des poubelles publiques. Lancer des campagnes de sensibilisation des usagers des secteurs sales, à l'échelle locale.

6) La médiation

Le sentiment d'insécurité des femmes dans la ville n'est pas du fait d'une vulnérabilité inhérente à leur sexe mais bien plutôt d'un conditionnement social. Par conséquent, il peut être tempéré par la présence de médiateurs et de médiatrices, à certains moments, à certains endroits, pour une durée déterminée.

L'idée sous-jacente est que la diversité et la mixité femmes-hommes créent la communication, le lien et donc renforce le sentiment de sécurité.

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
L'approche intégrée des questions de genre au Plan-programme qui sera présenté aux élu.e.s en charge du sport, des espaces verts et de la voirie.	L'importance de veiller à la suite du projet et au devenir de ces propositions qui restent encore fragiles : un COPIL entérinera le projet, qui devra figurer parmi les mesures accompagnatrices des JOP.

Contact équipe projet [ou personne-ressource]

Agence d'écologie urbaine de la Ville de Paris – <https://acteursduparisdurable.fr/qui-sommes-nous>

C3 / LE GENRE DANS LA RÉSILIENCE

FICHE ACTION : C3		RUBRIQUE : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RÉSILIENCE		THÈME : RÉSILIENCE		ACTION : LE GENRE DANS LA RÉSILIENCE
TAG	CIRCULER	FAIRE DU SPORT ET FLANER	ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES	SE SENTIR EN SÉCURITÉ	PARTICIPER	AUTRE

Le genre dans la résilience

Description : La « résilience des villes » est une problématique récente qui se développe dans une perspective de résistance, de développement durable, soutenable et socialement équitable, **pour mieux appréhender les défis urbains, sociaux et écologiques.**

La **Mission résilience** a été créée à Paris lors de l'entrée de la Ville dans le réseau des « **100 villes résilientes** », dont l'objectif est d'accompagner les collectivités dans le développement de ces

stratégies et de rendre le territoire dans son ensemble (habitant·e·s, entreprises, infrastructures, etc.) apte et capable de faire face tout type de risque : des chocs et des événements ponctuels (séismes, catastrophes naturelles, etc.). Cela concerne aussi l'intégration des risques latents et inhérents au fonctionnement de la ville, notamment la pollution de l'air, les effets sur le long terme du dérèglement climatique, mais aussi les **inégalités sociales.**

C'est pourquoi, la Mission résilience a adopté une « **stratégie de résilience de Paris** » qui comporte un plan d'action (pages 34 et suivantes) autour de 6 axes dont l'un porte sur « **les inégalités sociales, économiques et territoriales, et les risques pesant sur la cohésion sociale** ». L'axe 1 de cette stratégie prévoit « une ville inclusive et solidaire, qui s'appuie sur ses habitant·e·s pour renforcer sa résilience ». Son Objectif B. prévoit de « créer les conditions de la bienveillance entre voisin·e·s et de l'inclusion à l'échelle des quartiers », etc.

De plus le constat est posé que « **hommes et femmes ne grandissent pas de la même manière** : leurs déplacements, leur emploi et leur quotidien répondent à un système d'opportunités et de contraintes qui produit et renforce des inégalités profondes » (page 22 du document). La question du genre peut dès lors être intégrée dans la démarche générale.



La résilience urbaine est la capacité des personnes, communautés, institutions, entreprises et systèmes au sein d'une ville à survivre, s'adapter et se développer quels que soient les types de stress chroniques et de crises aiguës qu'ils subissent.

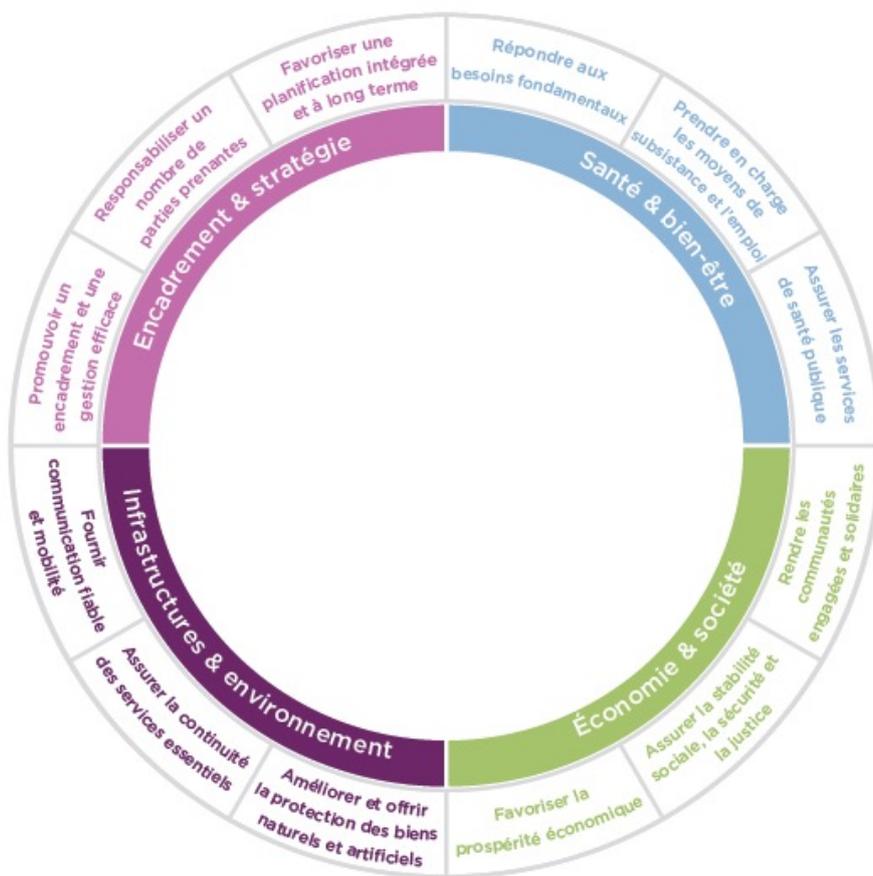
Observations générales

La stratégie de résilience de Paris repose sur des ancrages théoriques qui intègrent une vision de cohésion sociale pour faire face aux grands moments de crise. Cette cohésion ne peut se former qu'avec une capacité des femmes et des hommes de faire face aux peurs et de se faire mutuellement confiance. La stratégie de résilience repose implicitement sur une culture de l'égalité femmes et les hommes. Sa mise en œuvre doit passer par une pédagogie du genre et une culture de l'égalité femmes-hommes. En effet, plus d'égalité favorise la cohésion sociale.

Des jonctions entre résilience et genre sont envisagées. Par exemple, l'action n° 10 du programme Résilience propose de « Transformer les cours d'écoles en îlots de fraîcheur », et donc de réaménager les cours d'école : une occasion concrète pour retravailler ensemble l'espace du point de vue à la fois genré et écologique (voir fiche >B8).

D'autres actions, surtout dans le pilier 1 et 2 de la stratégie, pourraient également envisager une vision transversale « genre-résilience ». Par exemple dans l'action 1 « Mobiliser un réseau de citoyens solidaires, pour renforcer la résilience face à un choc comme au quotidien », il est possible de proposer des formations qui tiennent compte du genre.

Ou encore, dans l'action 6 « Encourager les voisins, petits et grands, à occuper temporairement les lieux publics », l'action 15 « Mobiliser la logique «intégrée», l'innovation, et développer la nature en ville pour faire de l'espace public un vecteur d'inclusion sociale et de bien-être » et l'action 16 « Faire du réseau d'éclairage un maillage de services urbains multiples » ce sera très utile d'introduire les critères de genre (voir fiche >D2).



POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Ouverture aux projets transversaux.	Sortir des cloisonnements pour intégrer des problématiques transversales.

Contact équipe projet [ou personne-ressource]
Mission résilience : Voir Paris résilient

D. VIE NOCTURNE

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

LES FICHES-ACTIONS

- | | |
|--|--------|
| 1. ARRÊTS À LA DEMANDE À NANTES ET À BREST | P. 100 |
| 2. UN ÉCLAIRAGE URBAIN SENSIBLE AU GENRE | P. 102 |
| 3. RÔLE ET ACTION D'UN CONSEIL DE LA NUIT PARISIEN | P. 104 |
| 4. CAMPAGNES EN MILIEU FESTIF NOCTURNE À PARIS | P. 106 |
| 5. « DEMANDEZ ANGELA » | P. 108 |

D. VIE NOCTURNE



C'est un objectif principal pour la Ville de Paris que de soutenir une vie nocturne inclusive, ouverte, accueillante et sûre. Cela repose sur plusieurs aspects : la sécurité (dans l'espace public, les établissements, les transports), l'accessibilité, la lutte contre les discriminations et contre le harcèlement sexiste et/ou sexuel. C'est le travail que nous menons avec nos partenaires depuis de nombreuses années afin de proposer des campagnes de sensibilisation, des formations de professionnel·les de la vie nocturne et que nous souhaitons amplifier par l'élaboration d'une charte portant sur l'inclusion afin de sensibiliser et promouvoir les bonnes pratiques. Pour que la nuit appartienne à tous, et surtout à toutes !



Frédéric Hocquard,

adjoint à la Maire de Paris en charge du tourisme et de la vie nocturne

Les nouveaux espaces nocturnes fleurissent dans les villes autour d'établissements festifs tels les bars et boîtes de nuit, mais aussi les lieux festifs de plein air notamment l'été. Les questions relatives aux mobilités nocturnes, à la tranquillité publique sont impactées.

La nuit, les lieux se transforment, changent d'apparence et peuvent faire naître un sentiment plus fort de vulnérabilité lié à l'obscurité. Cette peur du noir fait référence à la question de la visibilité. D'une manière générale, les femmes se déplacent et utilisent l'espace public de façon différente des hommes, notamment par peur d'être importunées, mais aussi de subir des incivilités et des agressions.

Cela s'explique également du fait d'un sentiment d'insécurité généré par les injonctions sociales et les rappels à l'ordre auxquels elles doivent faire face tout au long de leur vie : le fait d'être seule dans la rue, la nuit, est encore aujourd'hui considéré comme une prise de risque, elles ne s'y sentent pas légitimes. Une étude de l'Insee révèle que 25% des femmes de 18 à 29 ans ont peur dans la rue et 20% d'entre elles se disent y être injuriées au moins une fois par an. Ainsi, le « droit à la ville » pour toutes et tous reste une question récurrente.

Des Conseils de la nuit se créent, des Maires de la Nuit sont élus dans certaines villes en France comme en Europe (Amsterdam a un maire de nuit !). À Paris, le Conseil de la nuit accompagne la Ville dans sa volonté de développer une politique inclusive alliant développement et promotion de la vie nocturne, prévention et régulation. Il s'agit d'allier le respect du sommeil des riverains, le désir de sortir des noctambules, les conditions de vie des travailleur-euses de nuit et l'attractivité de la capitale. Un Comité des Noctambules a été créé avec 10 noctambules citoyen-nes élu-es sur internet. Ce comité qui propose des actions est régulièrement consulté sur la politique de la vie nocturne parisienne. A été évoquée la mise en place d'un label des établissements et soirées parisiennes engagées en faveur de nuits bienveillantes, inclusives et mobilisées pour la prévention des risques et toutes ces bonnes pratiques présentées ci-après.

En effet, des réponses sont possibles pour promouvoir l'égalité d'accès aux activités nocturnes et à l'espace public la nuit, par des moyens simples, tel l'arrêt des bus à la demande (fiche-action ↗D1) ou une amélioration de l'éclairage (↗D2).

Les fiches-actions suivantes (↗D3 à ↗D5) montrent que l'on peut promouvoir une culture de la fête favorable au bien-être par la sensibilisation des noctambules et l'accompagnement des professionnel·les de la fête, par l'information et la formation. Il convient aussi de sensibiliser les acteurs et actrices de la vie nocturne, les aménageur-euses et les usager-es de la nuit sur les difficultés rencontrées (notamment par les femmes), afin de développer une culture de la solidarité et d'entraide.

D. VIE NOCTURNE

D1 / ARRÊTS À LA DEMANDE

FICHE ACTION : D1		RUBRIQUE : VIE NOCTURNE		THÈME : TRANQUILLITÉ PUBLIQUE		ACTION : ARRÊTS À LA DEMANDE
TAG	CIRCULER	FAIRE DU SPORT ET FLANER	ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES	SE SENTIR EN SÉCURITÉ	PARTICIPER	AUTRE
	X			X		

Arrêts à la demande à Nantes et à Brest

Description : Les femmes ont un fort sentiment d'insécurité dans l'espace public et dans les transports en commun, notamment la nuit. Pour y remédier en facilitant les déplacements nocturnes, un dispositif « **arrêt à la demande** » est mis en place dans plusieurs villes en France.

Objectif : Renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité des usagères des bus, lors de leurs déplacements nocturnes via le réseau de transports en commun, en permettant de **réduire le trajet qui s'effectue à pied entre la descente du bus et leur destination.**

Les usagères peuvent ainsi demander au conducteur ou à la conductrice du bus de s'arrêter entre deux arrêts, afin qu'elles aient ensuite le trajet le plus court possible jusqu'à leur destination.

Les bus sont utilisés par des **noctambules**, pour rentrer à leur domicile après avoir fait la fête. Ils et elles sont parfois en situation de vulnérabilité due à la consommation d'alcool et/ou de stupéfiants.

Les usager-es des transports en commun sont aussi des personnes qui utilisent ce mode de transport pour se rendre sur **le lieu de travail** et en revenir, parfois à des horaires atypiques, tard le soir et tôt le matin.

Les arrêts à la demande répondent ainsi à un double objectif : préserver la qualité de vie des travailleur-euses de nuit et sécuriser le retour au domicile des noctambules, notamment les femmes et les jeunes filles.

Par ailleurs, un service de nuit amélioré peut inciter certaines personnes à faibles revenus à profiter de l'offre d'activités nocturnes alors qu'elles y renonçaient jusqu'alors, jugeant le service inadapté à leurs besoins ou trop peu sécurisé.

« Dans la nuit on marche, nous les femmes, on ne fait que passer, on ne s'arrête pas, souvent on a peur » (parole d'une marcheuse). En général, les femmes se questionnent sur la légitimité de leur présence dans la rue la nuit. Elles ne se sentent pas « autorisées » socialement à être là et elles s'interdisent l'usage de l'espace public la nuit, elles s'autocensurent : « je ne passe pas dans ces rues le soir ». Il faut « se réapproprié le droit d'être là ». C'est un travail de longue haleine.

Selon l'enquête *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France* (IAU 2017), l'écart entre les sexes est particulièrement frappant, pour ce qui est des peurs : **60,8 % des femmes**, contre 27 % des hommes. **Les femmes sont 25 % à ne pas prendre le bus parce qu'elles ne s'y sentent pas en sécurité.**

D'après une consultation menée par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) en 2015, **100 % des utilisatrices** des transports en commun ont déjà été victimes de harcèlement sexiste et/ou sexuel au moins une fois au cours de leur vie. Enfin, selon une enquête de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) en 2018, **51 % des femmes ont peur la nuit dans les transports en commun.**



Bonnes pratiques

NANTES

La ville de **Nantes** a été choisie en tant que **pilote du projet national** (Action 4) pour la mise en place de ce service. Pendant six mois (2015/2016), la TAN a expérimenté la mesure sur sa dizaine de lignes de bus de nuit (après 22h30). En six mois, une cinquantaine de personnes en ont fait usage, essentiellement entre 23h et 1h du matin. Le dispositif a ensuite été pérennisé. **La TAN** a mis en place en mai 2016 un service personnalisé d'arrêt à la demande sur toutes les lignes de bus de nuit de l'agglomération Nantaise.

BORDEAUX

Ce service est également expérimenté à **Bordeaux** : Depuis novembre 2017 et pour 6 mois, **TBM** expérimente l'arrêt à la demande dans les bus de nuit, lignes 7 et 10, afin de lutter contre le harcèlement et rapprocher les habitants de leur destination.

BREST

Brest expérimente l'arrêt à la demande. Depuis le 1^{er} décembre 2017, Brest Métropole et Keolis Brest expérimentent durant deux mois l'arrêt à la demande sur la ligne 1 de bus à partir de 22h. Cette expérimentation fait partie **d'une démarche transversale** qui se traduit par trois actions : le relais de la campagne nationale **de sensibilisation contre le harcèlement sexiste** et les violences sexistes dans les véhicules (bus et tramway) et par affichage dynamique (écran, bandeau Bibus) ; la sensibilisation des médiateur-trices urbain-es à la question du harcèlement sexiste et des violences sexistes (février 2017) ; des marches exploratoires (voir >C1 à >C5) au départ de la gare de Brest (mars 2017). Une quinzaine de femmes ont participé à ces marches, 45 propositions ont été émises par les participantes.

ÎLE-DE-FRANCE

Depuis mars 2018, en **Seine-et-Marne** et **Seine-Saint-Denis**, Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports, a lancé une expérimentation des arrêts à la demande sur 11 lignes de bus, du 77 et du 93, du lundi au samedi à partir de 22h. Dans le même temps, Île-de-France Mobilités déploie le numéro d'appel d'urgence unique 31 17 (31177 par SMS), généralise la **vidéosurveillance** et renforce la présence humaine en gares et à bord des véhicules en recrutant de nouvelles équipes. Une campagne de sensibilisation contre le harcèlement des femmes dans les transports a également été lancée en mars 2018.

L'expérimentation a été positive : en 6 mois, 250 personnes dont une majorité de femmes ont demandé un arrêt entre deux arrêts. Par conséquent, l'expérience sera étendue à 50 nouvelles lignes dans les départements de la Grande Couronne de Paris.



Observations générales

Le service d'arrêt à la demande répond à l'un des 12 engagements inscrits dans le **Plan national de lutte contre le harcèlement sexiste et des violences sexuelles dans les transports en commun**, initié le 9 juillet 2015.

La loi d'orientation des mobilités, votée à l'Assemblée nationale le 18 juin 2019, devrait permettre d'étendre le dispositif dans la France entière.

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Un rapprochement du domicile pour les usagères la nuit après 22h.	Une régulation et une décision du conducteur ou de la conductrice du bus.
Un bénéfice pour tous et toutes au final.	
Une mesure qui se généralise alors qu'elle se pratiquait déjà ponctuellement.	

Voir dans le détail :

- Les sites de villes concernés. **Nantes, Bordeaux, Brest** et en **Île-de-France Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis**.

Contact équipe projet [ou personne-ressource]
Voir les liens dans cette fiche.

D2 / LUMIÈRE ET ÉCLAIRAGE

FICHE ACTION : D2		RUBRIQUE : VIE NOCTURNE		THÈME : TRANQUILLITÉ PUBLIQUE		ACTION : ARRÊTS À LA DEMANDE
TAG	CIRCULER	FAIRE DU SPORT ET FLANER	ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES	SE SENTIR EN SÉCURITÉ	PARTICIPER	AUTRE
	X	X		X		

Un éclairage urbain sensible au genre

Description : ÉCLAIRER LA VILLE, repenser la « géographie sociale » de la lumière

« Éclairer la ville renvoie au-delà des idées reçues à un paradigme nouveau qui doit prendre en compte des facteurs aussi divers que la pollution lumineuse et la **santé publique**, la **géographie sociale de la lumière** et le **délestage économique des rues**, la question de la **sécurité et du droit à la ville** pour toutes et tous... Les enjeux de l'éclairage sont complexes et doivent permettre une appropriation de l'espace nocturne par les femmes et les hommes... » **Pascale Lapalud**, Genre et Ville.

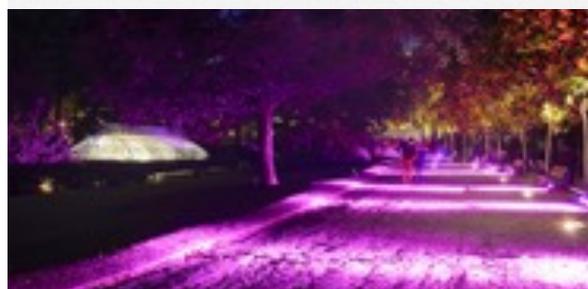
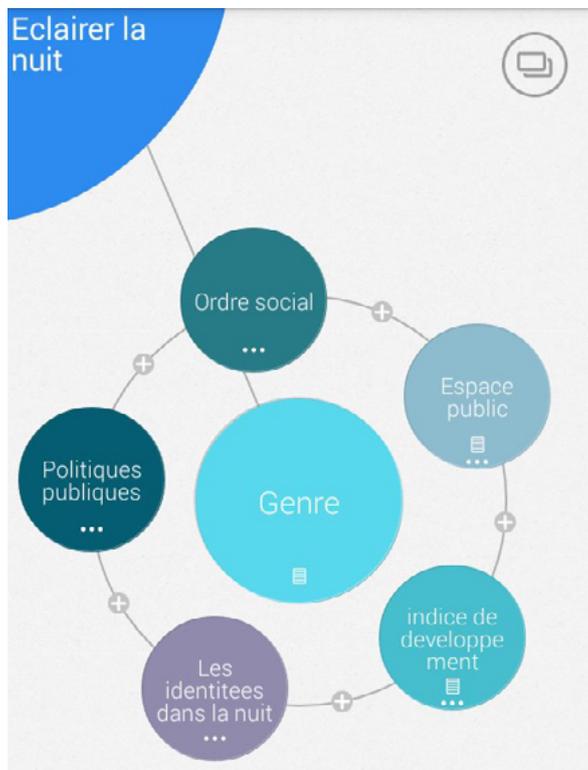
Bonne pratique 1 : Un Plan éclairage à Vienne

La capitale autrichienne s'est engagée dans un processus d'urbanisme « sensible au genre » dans le cadre d'une démarche globale conduite par le **département du « gender mainstreaming »** à la Ville de Vienne. Dans ce contexte, la ville a mis en place un éclairage correct non seulement dans les rues mais aussi sur les trottoirs, dans les parcs, etc. pour augmenter la sécurité des femmes, et d'une manière générale des piétons et des cyclistes. Exemple : Dans le Resselpark, Karlsplatz à Vienne, tous les itinéraires et parkings pour deux-roues disposent d'éclairage.

Une campagne pour l'amélioration de l'éclairage des parcs et lieux publics a été lancée en faveur de 200 parcs à Vienne.

Bonne pratique 2 : Le Conseil nantais de la nuit

La Ville de Nantes par son **Conseil nantais de la nuit** développe un plan de travail qui a pour ambition de « trouver les bons équilibres pour la ville la nuit ». Il est issu du diagnostic des nuits nantaises et de deux ateliers sur les mobilités et la médiation nocturnes, organisés en 2016. Ce plan de travail comporte, en matière de sécurité, une réflexion sur les cheminements piétonniers lumineux (notamment aux abords du Château ainsi que du Hangar à bananes vers Commerce). Le Conseil de la nuit a lancé un atelier sur le genre et l'espace public la nuit, qui vient le **plan d'action** de la Ville de Nantes pour l'égalité femmes-hommes.



Témoignage : « L'appropriation de l'espace urbain, oui, le jour ; pas la nuit. Les hommes te font très bien sentir que si tu n'es pas dans ton foyer, c'est que tu es leur cheptel, leur bétail ; ils sont en droit de t'appeler, te regarder, te déshabiller du regard, t'invectiver, te toucher, t'inviter... ».

Bonne pratique 3 : À Paris, des rues, des places, des squares sont équipés, de façon expérimentale, d'un dispositif de lumière intelligente.

Le principe ? Installer **des détecteurs de mouvement ou des capteurs de présence** sur les réverbères et appliques qui éclairent la rue. L'intensité lumineuse augmente progressivement au passage d'un-e piéton-ne, d'un-e cycliste ou d'une voiture, pour atteindre la valeur de 10 lux sur le trottoir. Après son départ, l'intensité revient à son niveau le plus bas, toujours de manière progressive. Si la rue est déserte, l'éclairage reste alors à son niveau minimal respectant les exigences photométriques minimales (mais pas l'obscurité totale).

Ce dispositif a commencé en 2015 avec la COP 21, puis se poursuit dans le cadre des Plans Climat et Biodiversité décidés par la Ville de Paris, la Direction des espaces verts et de l'environnement et le gestionnaire de l'éclairage public, qui mènent conjointement une série d'études visant à repenser l'éclairage des parcs et jardins.

L'objectif est de concilier respect de la biodiversité et économie d'énergie (l'éclairage repose sur l'installation de LED, peu énergivores), mais aussi d'améliorer notablement le sentiment de

sécurité des usager-es dans la mesure où cet éclairage dynamique a la particularité de s'adapter à l'activité humaine au cours de la nuit.

Il existe désormais des capteurs de détection dans divers lieux de la capitale, le 15^{ème} arrondissement (rue Bourdelles), dans le 13^{ème} (place de la Bergère d'Ivry et rue adjacente), dans le 14^{ème} (Villa Cœur de Vey), sur les quais de Seine, etc.

Un square du 13^{ème} arrondissement (le square René-Le Gall) abrite également un **dispositif expérimental** d'éclairage pour ce programme mené en conditions réelles.

Globalement, la qualité de l'éclairage passe par les bons niveaux d'éclairage et une bonne uniformité maintenus dans le temps ; là où il faut, quand il le faut. L'uniformité de l'éclairage est un élément qualitatif à préserver, les personnes malvoyantes y sont notamment très sensibles. La couleur est à manipuler avec une grande précaution car cela dégrade le rendu des couleurs et donc le contraste et la perception des objets et des obstacles.

Focus : Développement durable et sentiment de sécurité

Pour améliorer le bien-être des femmes et de tous, il convient de rendre compatibles les attentes du développement durable et du sentiment de sécurité en modulant les lumières, en ciblant mieux les espaces où la lumière doit être renforcée (tunnels, zones inquiétantes).

- Penser un éclairage raisonné, ludique, varié.
- Innover sur des dispositifs éclairants, rompre avec l'uniformité de l'éclairage (couleur, hauteur, fréquence...).
- Ne pas renforcer les « tendances à l'obscurité » (éteindre l'éclairage public), tout en conservant des « trames noires » (corridors écologiques).

Exemple : suite à une marche exploratoire de nuit d'habitant-e-s dans un quartier du 19^{ème}, le Maire précise que « la diversité des points de vue notamment sur le sentiment de sécurité et sur la question d'un éclairage insuffisant, provoquant un sentiment d'insécurité, est à confronter avec la volonté délibérée de limiter l'éclairage pour des raisons écologiques et un souci d'économie d'énergie ». Comment concilier des objectifs parfois contradictoires ? (voir la [Lettre de la marche du 19^{ème}](#) et voir ↗B5 à ↗B9)

Observations générales

Encore peu d'actions concrètes sont réalisées quant à l'éclairage. Par exemple, il conviendrait d'intégrer le critère de genre dans le **Plan lumière de la ville**. Un concours - avec des concepteur-trice-s lumière, architectes, designers, plasticien-ne-s... - pourrait être

lancé à partir de l'idée que l'éclairage urbain, bien plus qu'un simple moyen d'assurer la sécurité et la visibilité, est à présent considéré comme « une composante essentielle de l'urbanisme et un élément majeur de l'identité culturelle d'une ville ».

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Les expérimentations sont porteuses d'avenir car elles s'inscrivent aussi dans le registre du développement durable.	Veiller à chasser l'obscurité totale : une ville reste une ville avec ses habitant-e-s.

Voir dans le détail :

- **Les ACTES du premier séminaire de la Ville de Paris** (2015), focus sur l'éclairage (pages 29 et 30). Les enquêtes sur le sentiment d'insécurité : fiche ↗R4bis.

Contact équipe projet [ou personne-ressource]
Voir les liens dans cette fiche.

D3 / LES ÉTABLISSEMENTS DE NUIT

FICHE ACTION : D3		RUBRIQUE : VIE NOCTURNE		THÈME : TRANQUILLITÉ PUBLIQUE		ACTION : LES ÉTABLISSEMENTS DE NUIT
TAG	CIRCULER	FAIRE DU SPORT ET FLANER	ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES	SE SENTIR EN SÉCURITÉ	PARTICIPER	AUTRE
				X		

Rôle et action du Conseil parisien de la nuit

Description : Les établissements de nuit sont souvent des lieux festifs offrant un espace de convivialité et d'évasion. Malheureusement, tout comme dans les festivals (voir fiche »A2) le risque, pour les femmes et les personnes LGBTQI+ (voir glossaire), de subir des agressions sexistes et sexuelles est une problématique réelle, dont la résolution est primordiale pour elles, afin qu'elles puissent profiter de ces lieux en toute sérénité.

Des chiffres inquiétants sur la violence sexuelle lors des soirées festives : pour alerter le monde de la nuit sur les violences sexuelles et le harcèlement, la jeune association, Consentis, a produit une étude, présentée au Conseil de la Nuit en décembre 2018, sur les violences sexuelles en milieu festif (voir encadré).

Mais le message le plus important qui ressort de cette étude, c'est que **le consentement est la chose primordiale** qui permet à chacun.e de passer une nuit safe. Le message est clair : « N'ayez pas peur de poser la question ». Et si on vous dit non, entendez-le simplement.

C'est pourquoi, le **Conseil de la nuit** organise régulièrement des campagnes d'information (voir fiche-action »D4) et soutient les associations qui organisent des formations spécifiques sur la thématique du harcèlement la nuit, comme le **Collectif Féministe Contre le Viol**.

« L'évasion et le défoulement ne doivent pas se transformer pas en stress et en cauchemars » ainsi que le **Conseil de la nuit de Paris** le préconise.

Le rôle du **Conseil de la nuit de Paris** est de **co-construire des propositions d'actions et accompagner leur mise en œuvre**, les groupes de travail thématiques rassemblent les membres concernés autour des thèmes :

- 1. De nouveaux espaces pour les nuits**
- 2. Prévention des conduites à risques**
- 3. Vie nocturne et discriminations**
- 4. Mobilités nocturnes**
- 5. Tranquillité publique**
- 6. Les commerces et le travail la nuit**
- 7. Information et promotion de la vie nocturne**

Des chiffres

Sur plus de 1000 personnes – autant de femmes que d'hommes –, il ressort que :

- En milieu festif, **plus de la moitié des femmes témoignent ainsi avoir déjà été victimes de violences sexuelles** et se sentir en situation d'insécurité lorsqu'elles se retrouvent seules, de peur d'être agressées ou harcelées (Pour les hommes, le chiffre est nettement plus bas : 10 % à peine).
- **78 % des personnes interrogées ont dans leur entourage une personne ayant déjà été victime d'agression sexuelle dans les lieux festifs. Ce qui fait de chaque personne impliquée dans un environnement festif un gage de la sécurité des autres.**
- Pour les hommes, la peur de se retrouver seul dans un environnement festif provient principalement des agressions physiques. Pour les femmes, en revanche, ce sont plutôt les agressions sexuelles qui suscitent la peur de la solitude en soirée.

En 2019, une **assemblée plénière** du Conseil de la Nuit a été organisée sur les discriminations et le harcèlement sexuel en milieux festifs. À cette occasion, le **Conseil Parisien de la Jeunesse** a présenté ses préconisations : Élaborer une charte portant sur

Bonne pratique

Le **CFCV** a organisé à Paris entre 2016 et 2018 **deux formations** spécifiquement adressées au personnel de deux établissements de nuit volontaires. Ces formations avaient pour objectif de faire réfléchir les équipes sur les notions de consentement, agression, harcèlement. Cependant un décalage a été constaté entre les réalités vécues au quotidien par les équipes et les attentes des formatrices : Les équipes se sont senties par moment jugées dans leurs pratiques. Mais le besoin en formation a bien été validé.

Afin de créer une culture commune, un **atelier sur le consentement en milieux festifs** a été organisé en 2019 incluant des éta-

blissements, organisateur-trice-s de soirées, des associations et le comité des noctambules afin de réfléchir aux outils, interventions et pratiques à mettre en œuvre pour réduire le harcèlement sexuel dans les soirées. Cet atelier a été co-animé par CEBI et Consentis.

blissements, organisateur-trice-s de soirées, des associations et le comité des noctambules afin de réfléchir aux outils, interventions et pratiques à mettre en œuvre pour réduire le harcèlement sexuel dans les soirées. Cet atelier a été co-animé par CEBI et Consentis.

D'autre part, plusieurs établissements de nuit commencent à se doter de stratégies de coveillance (voir en début d'ouvrage, « Des notions importantes, des concepts utiles »), comme c'est le cas de l'initiative anglaise « **Ask for Angela** », qui a fait son apparition aussi en France en début 2018, à Rouen, à **l'initiative d'un collectif féministe d'étudiant-e-s** (voir fiche-action >D5).



Observations générales

Créer une culture de l'entraide et de coveillance, contre toute forme d'agression sexiste et sexuelle, contre les situations irrespectueuses envers les femmes et les personnes LGBTQI+, est un devoir social essentiel. Les actions visant à la mise en place de cette culture sont souvent considérées sécuritaires, ou rigides, surtout quand il s'agit de lieux festifs, où la consommation d'alcool et de drogues pour-

rait laisser entendre que tout est permis, que les règles sont moins rigides qu'ailleurs et donc que les comportements plus relâchés sont admis. Ce discours découle fortement de la culture d'une domination patriarcale et masculine sur les corps des autres. Briser cette culture requiert des actions précises et ciblées, et une diffusion très large d'initiatives comme celles présentées ici.

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Un système diffus d'entraide, la possibilité de se sentir en sécurité en tous lieux.	Il est important de nourrir cette culture d'entraide, coveillance et non-culpabilité des victimes. C'est pourquoi il importe de soutenir les structures qui proposent des formations.
C'est un travail qui souligne la non-culpabilité des victimes, leur légitimité à faire la fête.	Poursuivre en parallèle les campagnes d'information et de prévention.

Voir aussi :

- Les enquêtes sur le sentiment d'insécurité ((voir fiche-action >R4bis).

Contact équipe projet [ou personne-ressource]

Voir les liens dans cette fiche-action.

Voir [Conseil de la nuit de Paris](#) – CFCV : collectiffeministe.contreleviol@orange.fr

Association CONSENTIS : contact@consentis.info.

D4 / LES CAMPAGNES EN MILIEU FESTIF NOCTURNE À PARIS

FICHE ACTION : D4		RUBRIQUE : VIE NOCTURNE		THÈME : TRANQUILLITÉ PUBLIQUE		ACTION : ARRÊTS À LA DEMANDE
TAG	CIRCULER	FAIRE DU SPORT ET FLANER	ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES	SE SENTIR EN SÉCURITÉ	PARTICIPER	AUTRE
				X		

Campagnes en milieu festif nocturne à Paris

Description : Encore aujourd'hui les différences entre séduction (« drague ») et agression sont malheureusement gommées (voir fiche-action >D5) par une culture patriarcale où la norme est de considérer la victime comme co-responsable de ce que lui arrive : une robe trop courte, un décolleté provoquant, etc. Le milieu festif est aussi un espace de discriminations pour les personnes LGBTIQ+ (voir le glossaire), ainsi que pour les personnes objet de « **grossophobie** ».

C'est pourquoi le réalise des campagnes d'information et de prévention des comportements à risque et des agressions (affiches, dépliants, réseaux sociaux). Globalement, en milieux festifs nocturnes, il convient d'inciter les noctambules au respect de soi même et d'autrui (notamment les riverains) ainsi que de lutter contre le sexisme et toutes les autres formes de discriminations.

J'entre dans un club et les yeux rivés sur mon décolleté le videur me lance:
« Wouah !
Tu défies les lois de la gravité toi ! »

SEXISME

Quand un homme s'autorise à commenter le corps des femmes, en positif ou en négatif, il participe au contrôle social des hommes sur les femmes. S'octroyer le droit de juger et de valider un physique, c'est faire de l'autre un objet sexuel. On peut complimenter une personne sans faire référence à son physique.

Pour aller plus loin: payelashnek.tumblr.com (blog)

Je commande un Malibu ananas et mon voisin de bar commente:
« C'est bien un alcool de pédé ça ! »

HOMOPHOBIE

Pédé est une insulte homophobe qui vise à dévaloriser et à humilier un homme jugé efféminé. Ces insultes sont punies par la loi comme les insultes racistes, sexistes, etc. Cette insulte peut être détournée par la communauté LGBT* qui se l'approprie pour en désamorcer la charge homophobe, tout comme queer signifiant « pédale » en anglais.

* Lesbienne, Gay, Bi-e et Trans

Pour aller plus loin: jenesuispashomophobemais.tumblr.com (blog)

Une campagne mise en place par la Ville de Paris

MAIRIE DE PARIS

LA NUIT EST À TOUS GARDONS-LA Cool

☹️

INSULTES, SIFFLEMENTS,
GESTES DÉPLACÉS... STOP !
LE HARCÈLEMENT DE RUE EST PUNI
PAR LA LOI **75000€ / 5 ANS DE PRISON**

😊

POUR PASSER UNE BONNE SOIRÉE,
N'OUBLIEZ PAS LE RESPECT

CONSEILS & BONS PLANS SUR LESNUITS.PARIS

Campagne Ici les femmes festoient sereines

À Paris et dans d'autres villes de France, le **Collectif féministe contre le viol (CFCV)** a lancé une campagne d'affiches en s'adressant aux agresseurs plutôt qu'aux victimes pour souligner que chacun·e a le droit de se sentir respecté·e et légitime de festoyer sans craindre d'être agressé·e.

Genève : le label « **We Can Dance It** » est attribué aux établissements qui veulent lutter contre les comportements sexistes et le harcèlement subi parfois par la clientèle féminine, mais aussi pour une égalité dans la programmation des artistes ou dans les équipes.



Observations générales

La nuit nécessite une vigilance particulière, car elle peut susciter un fort sentiment d'insécurité. Il est important de réactualiser et relancer constamment les campagnes, pour atteindre l'objectif

d'un accès libre et égalitaire aux milieux festifs, pour les femmes comme pour les hommes.

Le harcèlement sexiste et sexuel repose sur la notion de « genre » : construction sociale qui assigne des rôles et places différentes et hiérarchisées aux femmes et aux hommes. Il prend appui sur des stéréotypes de virilité, active et conquérante, et de féminité, passive et soumise. Le harcèlement est un symptôme de l'inégalité, une manifestation du sexisme qui affecte le droit à la sécurité et limitent l'occupation de l'espace public par les femmes et leurs déplacements en son sein, ainsi c'est la question du « droit à la ville » pour les femmes qui est en jeu.

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Sensibilisation et baisse de la « tolérance sociale à la violence sexiste et sexuelle.	Veiller à ne pas culpabiliser les victimes potentielles.
	Trouver un langage adapté pour sensibiliser les établissements de nuit (bars, boîtes, pub, etc.).

Voir dans le détail :

- Des initiatives de formation dans les établissements de nuit (voir fiche >D1).
- Plusieurs campagnes d'information sont ciblées sur la prévention du harcèlement sexiste et sexuel dans l'espace public et notamment dans les milieux festifs (voir fiches >A1 et >A2).

Contact équipe projet [ou personne-ressource]
Voir les liens indiqués dans cette fiche.

D. VIE NOCTURNE

D5 / DEMANDEZ ANGELA

FICHE ACTION : D5		RUBRIQUE : VIE NOCTURNE		THÈME : TRANQUILLITÉ PUBLIQUE		ACTION : DEMANDEZ ANGELA
TAG	CIRCULER	FAIRE DU SPORT ET FLANER	ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES	SE SENTIR EN SÉCURITÉ	PARTICIPER	AUTRE
	X	X		X		

Demandez Angela

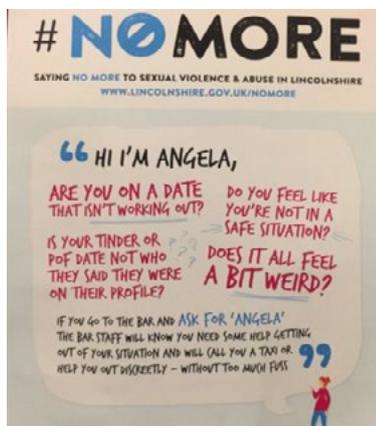
Description : Lorsqu'elles sont victimes de harcèlement dans la rue, nombre de femmes n'ont **pas le réflexe de chercher de l'aide**. Celles qui le font se heurtent parfois à l'**effet témoin**, c'est-à-dire l'absence de réaction.

Le dispositif **«Ask for Angela»** est apparu en 2016 en Angleterre et en Australie : ce simple mot codé permet aux femmes qui se sentent en insécurité parce qu'elles sont harcelées ou suite à un rendez-vous qui tourne mal, d'obtenir de l'aide dans les bars qui ont apposé une affichette.

À Londres, le **Service métropolitain de Police** utilise ce dispositif pour accompagner le travail de prévention destiné à réduire les violences sexuelles.

En France, la ville de Rouen est pionnière

L'initiative vient du **Collectif féministe étudiant de Rouen**, créé en novembre 2017. La présence de stickers et d'affiches « Angela » placardés sur les vitrines des bars à Rouen est un **signal visuel** qui permet aux potentielles victimes de harcèlement d'**avoir le réflexe d'aller chercher de l'aide**. Et les bars qui adhèrent à cette opération sont donc **préparés à l'éventualité** qu'une personne entre ici pour être mise en sécurité. Le dispositif s'est bien implanté à Rouen (30 établissements partenaires).



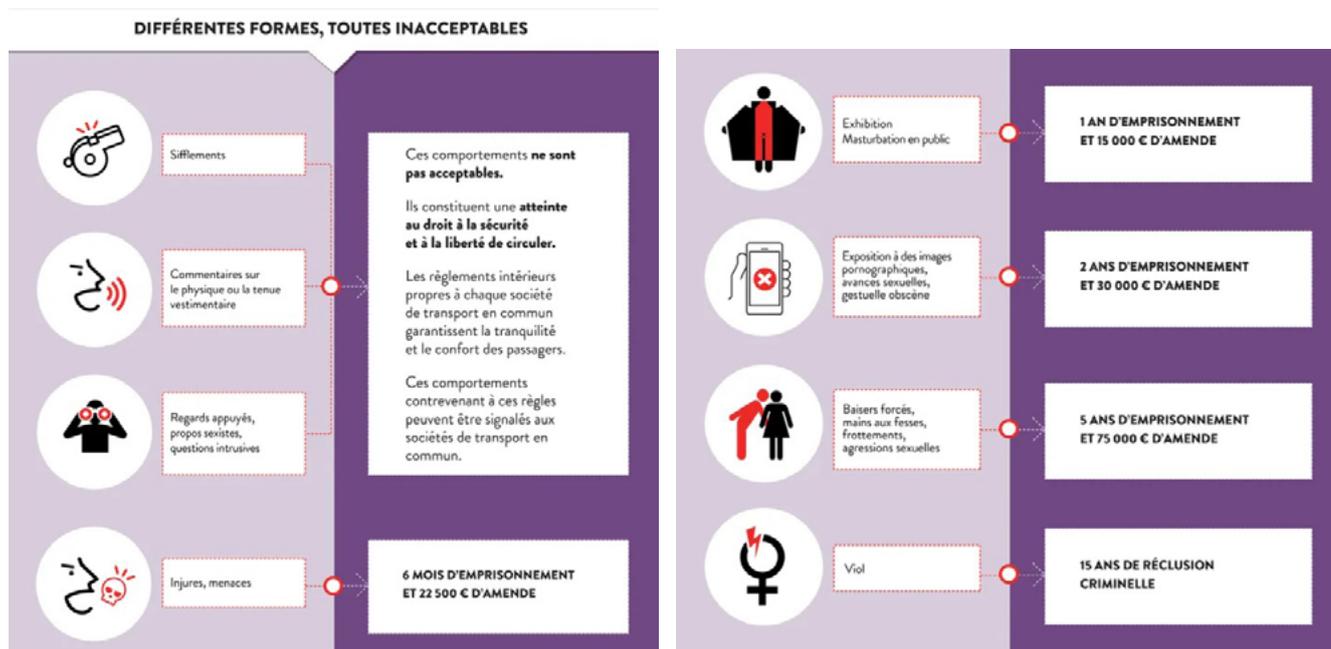
Rappel de la loi

- **Harcèlement sexiste :** « le fait d'imposer tout propos ou comportement, à raison du sexe, de l'orientation ou de l'identité sexuelle supposée ou réelle d'une personne, qui a pour objet ou pour effet de créer une situation intimidante, humiliante, dégradante ou offensante portant ainsi atteinte à la dignité de la personne » (loi de 2012).
- **Violences sexuelles** sont définies par la loi dans toutes leurs manifestations. Elles recouvrent l'exhibition et le harcèlement sexuel ainsi que les agressions sexuelles (mains aux fesses, frottements, etc.) et le viol.

Observation : séduction et harcèlement ?

Le harcèlement commence où s'arrête la séduction (« la drague »). Le jeu de la séduction implique une relation à deux, des règles implicites d'interaction, une rencontre avec consentement. Le harcèlement, c'est la répétition, le non-respect, une façon de faire intrusive et agressive, le désintérêt de l'autre en tant que

personne. Le harcèlement renvoie à l'absence de consentement, au OUI et au NON. Si la personne dit non ou si elle ne dit rien, c'est non. Poursuivre l'interpellation après un refus, c'est du harcèlement.



POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Renforcer le sentiment de sécurité des femmes.	Faire connaître le dispositif demande l'adhésion des bars.
Sensibiliser la population, femmes et hommes, sur le sujet du harcèlement sexiste et sexuel, du consentement et de la drague lourde.	

Voir dans le détail :

- Des initiatives de formation dans les établissements de nuit (voir fiche >D1).
- Plusieurs campagnes d'information sont ciblées sur la prévention du harcèlement sexiste et sexuel dans l'espace public et notamment dans les milieux festifs (voir fiches >A1 et >A2).

E. PARTICIPATION CITOYENNE

PRISE DE PAROLE BUDGET PARTICIPATIF

LES FICHES-ACTIONS

1. LE GENRE DE LA PARTICIPATION

(VOIR AUSSI LES MARCHES EXPLORATOIRES A5 À A9)

P. 114

2. UN EXEMPLE : LE SQUARE LÉON, PARIS 18^{ÈME}

P. 116

E. PARTICIPATION CITOYENNE



Le nouveau pacte de gouvernance voulu par la Maire de Paris vise entre autre à développer des actions ciblées pour développer la participation des femmes et enrayer le phénomène d'autocensure qui les touche. Elles prennent, en effet, plus difficilement part au débat et aux processus de concertation et de participation citoyenne. C'est pourquoi, nous travaillons régulièrement avec Hélène Bidard pour que nos projets intègrent dès leur élaboration la question du genre. Nous accompagnons également de manière active les femmes en favorisant leur «encapacitement». Démocratiser et féminiser les espaces de participation citoyenne, c'est donc avoir une politique active dans le domaine et faire confiance aux acteur.rices de terrain en recréant une confiance avec les citoyens.nes.



Anouch Toranian,

adjointe à la Maire de Paris en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public

Beaucoup de domaines restent encore l'apanage des hommes, telle la prise de parole en public, encore largement dominée par les hommes, même si c'est souvent un processus inconscient. Des études récentes tendent à le confirmer, parmi lesquels les travaux de la professeure **Victoria Brescoll** (Yale School of Management) qui montrent une perception différente des prises de parole des hommes et des femmes.

Depuis les années 1970, ces études ont montré que trois raisons expliquent cette inégalité face à la prise de parole en public :

- **L'éducation** pousse les femmes à rester en retrait et à ne pas exprimer leurs idées. Elles intériorisent alors un manque de confiance en elles et de légitimité à prendre la parole.
- Les femmes ne seraient pas intéressées par la **compétition** avec les hommes, elles n'apprécieraient pas la manière avec laquelle les hommes dialoguent entre eux où l'objectif serait moins la co-construction d'un dialogue que la domination de l'autre par les mots.
- Les femmes seraient **réduites au silence** par l'attitude des hommes qui leur coupent souvent la parole (plus souvent qu'aux autres hommes), ignorent leurs propos, voire n'accordent aucun crédit aux propos énoncés par les femmes.

De façon plus large, la participation citoyenne des femmes, même si elle a progressé, doit encore être encouragée et soutenue (▷E1). Il est ici question « d'empowerment » (voir **Des notions importantes, des concepts utiles**), c'est-à-dire de développement du pouvoir d'agir et de dire des femmes, notamment celles qui sont socialement défavorisées (voir aussi les fiche-actions ▷A5 à ▷A9 sur les marches exploratoires des femmes).

L'intérêt en matière de genre émerge dans la mesure où l'on parvient à mieux repérer, comprendre et évaluer les projets qui proposent plus d'égalité femmes-hommes, filles-garçons, dans l'espace public ainsi que les projets portés par des femmes ou des collectifs de femmes, comme cela a été fait en partie dans le projet du Square Léon, Paris 18^{ème} (voir fiche ▷E2)

E1 / LE GENRE DE LA PARTICIPATION

FICHE ACTION : E1		RUBRIQUES : URBANISME ET MOBILITÉ PARTICIPATION CITOYENNE		THÈMES : AMÉNAGEMENT BUDGET PARTICIPATIF		ACTION : LE GENRE DE LA PARTICIPATION
TAG	CIRCULER	FAIRE DU SPORT ET FLANER	ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES	SE SENTIR EN SÉCURITÉ	PARTICIPER	AUTRE
			X		X	

Le genre de la participation

Description : Bavardes et pipelettes, les femmes ? Les clichés ont la vie dure. D'autant que dans les faits, les femmes prennent bien moins la parole en public que leurs homologues masculins. Pour ce qui est des médias, elles sont moins invitées à intervenir (étude du CSA sur la présence des femmes dans les médias) et sont moins écoutées. De plus, elles craignent beaucoup plus de parler en public que les hommes. En moyenne, les femmes sont peu nombreuses dans les réunions de concertation, elles n'y prennent pas la parole facilement, elles s'expriment peu, leur parole n'est souvent pas entendue ou considérée comme « hors sujet ».

La question posée ici est donc de savoir **comment faciliter la prise de parole des femmes, leur participation dans l'élaboration d'un projet.**

Alors on peut se demander :
Pourquoi-les femmes prennent-elles moins la parole en public que les hommes ?

Les bonnes pratiques

Provoquer la prise de parole des femmes ne se décrète pas. Il convient d'en faire une question que l'on prendra à bras-le-corps, de sortir de l'impensé ou du « cela va de soi ». Par exemple, lors de l'élaboration du projet d'aménagement de la Porte de Montreuil à Paris (voir fiche →B6), plusieurs aspects ont fait l'objet d'une attention particulière, avec le concours de l'agence « **Ville ouverte** », quant à **la participation** des habitant-es tout au long du processus de concertation, sur les aspects organisationnels :

- **Poser la thématique de façon explicite et volontariste :** la thématique du genre a émergé parce que l'équipe organisatrice s'est interrogée sur les usages de l'espace public par les femmes et leur circulation dans cet espace. La décision est alors prise d'organiser des marches exploratoires de femmes pour faire émerger l'expertise d'usage des femmes.
- **Mettre au point une organisation attentive au genre :** varier les horaires des réunions et des rencontres : le soir à 19h n'est pas forcément le bon créneau. Le samedi matin est peut-être plus approprié dans certains cas. Il convient de ne pas reproduire des habitudes de fonctionnement lié à la disponibilité des hommes qui travaillent seulement !
- **En amont, organiser une communication qui fasse que les femmes se sentent concernées :** message, langage, informations communiquées sur les modalités pratiques, faire passer cette invitation par des associations de femmes de quartier (il en existe presque partout).
- **Organiser la parole :** prévoir une alternance hommes femmes dans les prises de parole, cadrer cela de façon dynamique et positive, prévoir une animation qui ne laisse pas la place aux « tunnels de parole » des personnes qui s'expriment (trop) longuement, si besoin prévoir une traduction, même improvisée... bref, faire preuve d'imagination dans l'animation des réunions.
- **Diversifier les modalités de la participation :** prévoir des temps en petits groupes où la parole est plus fluide, prévoir des ateliers ou des séances de cartographie sociale, proposer qu'une personne du groupe rapporte ou mieux, un tandem femme-homme.
- **Organiser un accueil de la petite enfance** dans les locaux de la réunion, un peu à l'écart, avec en bonus une activité à propos du regard des enfants sur leur quartier ou leur école.

La participation des femmes est également facilitée lors des **marches exploratoires**, une modalité qui permet l'expression de l'expertise d'usage des femmes dans l'espace public, de les préparer à la prise de parole, leur donne de l'assurance et permet au final l'**empowerment** des femmes (voir les fiches sur les marches exploratoires : →A5 à A9).

Les remarques qui apparaissent alors portent majoritairement :

- **sur le sentiment de sécurité** – « *Il y a beaucoup de violences dans ce quartier, de jour comme de nuit. Je ne m’y sens pas à ma place* » ; « *en tant que femme, ce n’est pas envisageable pour moi de traverser ce lieu à minuit. Il faut prendre en compte la question de la sécurité dans le projet* » ; « *nombre de mes collègues traversent la passerelle avec appréhension ou l’évitent* »
- **sur l’usage de la rue très masculin** – « *les hommes sont présents dans l’espace public, majoritairement* »
- **sur la violence verbale** – « *mes deux filles adolescentes ont été agressées verbalement près du magasin Carrefour* »
- **sur les usages qui ne favorisent pas la mixité** – « *les équipements sportifs ne sont pas diversifiés. Ils sont centrés sur le foot et la musculation* » ; « *ce sont surtout des hommes seuls qui occupent les bancs du jardin à l’entrée, tandis que les familles se retrouvent au fond du jardin près des jeux des enfants* »
- **mais aussi sur l’éclairage, la propreté, la signalétique, la végétalisation, l’esthétique, l’animation, etc.**

Observations générales

1. Les remarques et les observations des femmes portent souvent sur des questions de sécurité et de sentiment de sécurité, sujets souvent difficiles, mais qu’il convient de ne pas écarter, même si de prime abord, on peut avoir l’impression « qu’il n’y a pas de solution ». Or cette question du sentiment de sécurité doit être traitée et généralement on se rend compte qu’en prenant en compte **l’éclairage, la propreté, la signalétique,**

la végétalisation, l’esthétique, l’animation, etc., on améliore considérablement le sentiment de sécurité.

2. Il importe que la parole recueillie soit ensuite rendue visible et valorisée, puis que les propositions qui en découlent soient bien articulées à cette parole, pour désamorcer « l’aquoibonisme » ou la désillusion.

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Accorder plus de visibilité aux femmes	Apprendre à parler en public reste une étape importante pour ne pas mettre en difficulté des personnes qui n’auraient pas été préparées.
Développer l’ <i>empowerment</i> des femmes et plus largement des « sans voix ».	Prendre en compte concrètement les observations et les propositions faites.

Voir dans le détail :

- Les études sont nombreuses sur la parole des femmes : les travaux de **Victoria L. Brescoll** : « *Who Takes the Floor and Why : Gender, Power, and Volubility in Organizations* » ; voir aussi « **les mots sont importants** » ; est apparue la notion

de « **Maninterrupting** » : en politique, au travail et dans la sphère privée, les hommes n’hésitent pas à interrompre leurs interlocutrices ; une analyse approfondie : « **le genre et la parole** ».

E2 / UN EXEMPLE : LE SQUARE LÉON, PARIS 18^{ÈME}

FICHE ACTION : E2		RUBRIQUES : URBANISME ET MOBILITÉ PARTICIPATION CITOYENNE		THÈMES : AMÉNAGEMENT BUDGET PARTICIPATIF		ACTION : SQUARE LÉON, PARIS 18 ^{ÈME}
TAG	CIRCULER	FAIRE DU SPORT ET FLANER	ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES	SE SENTIR EN SÉCURITÉ	PARTICIPER	AUTRE
					X	

Un exemple : le Square Léon, Paris 18^e

Description : Parmi les projets proposées par les cotoyen-nes au **Budget participatif**, certains s'intéressent à l'égalité d'accès des femmes et des hommes à l'espace public.

C'est le cas du **square Léon**, très fréquenté du fait de sa centralité et du manque d'espaces verts dans le quartier de la Goutte d'Or où il se trouve, mais aussi du fait que certains de ses équipements ne sont présents nulle part ailleurs dans le quartier (espace de jeux pour les 8/12 ans, terrain de foot en accès libre, espaces dégagés avec un accès à l'électricité propices à des animations).

Victime de son succès, ce jardin est surfréquenté et se détériore rapidement.

Un **projet de rénovation** est en cours et les principaux objectifs sont :

- **Améliorer l'égalité d'usage et de présence entre les femmes et les hommes.**
- **Augmenter la surface des espaces partagés en décloisonnant certaines parties du square.**
- **Recréer des circulations traversantes dans la partie haute du square (côté est).**
- **Faciliter l'entretien et le fonctionnement du square en valorisant sa qualité paysagère.**

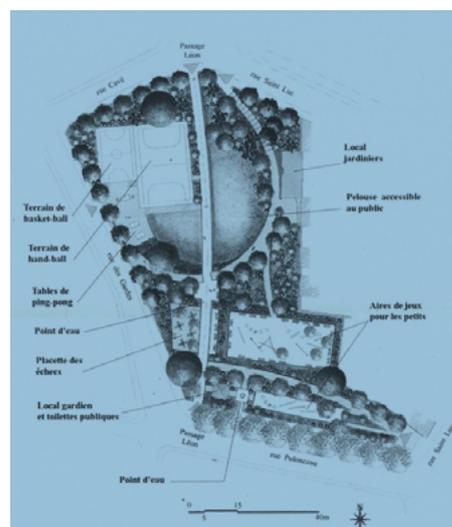
Une **démarche de concertation** a été lancée à la fin du mois de février 2018, invitant les usager-es à se prononcer sur leurs attentes et leurs envies pour la rénovation du square.

Plusieurs dispositifs complémentaires ont été mis en place afin de toucher un plus grand nombre de personnes et de récolter un maximum d'informations : des questionnaires et des ateliers avec les habitant-e-s, et un temps de travail en interne sur la gestion et le fonctionnement du square avec 3 directions de la ville (DPSP, DJS et DEVE). » (Source : compte rendu de la réunion de concertation du 19/04/2018).

Il s'agit d'un projet inscrit dans le cadre du **budget participatif**.

Parmi les hypothèses de réaménagement, il existe une attention vers des usages des jeunes filles et des femmes en général.

Il a été constaté qu'aujourd'hui le square est davantage occupé par les hommes, et cela parce que les aménagements existants, le mobilier urbain et la forme de la place, n'ont pas été pensés jusqu'à présent avec une attention au genre (*du fait, la présence masculine est déjà très forte dans le quartier*). Le terrain de basket, les tables de pingpong et de jeux de dames, etc. Bien que théoriquement dépourvus de connotation genrée, ce sont des espaces caractérisés traditionnellement par une occupation majoritairement masculine.



Observations générales

Les questionnaires de concertation ont fait émerger le besoin de s'interroger sur le moyen de mieux partager le square entre femmes et hommes. Cela permet de prendre en considération des agrès et des mobiliers moins genrés, des solutions formelles plus ouvertes qui facilitent la circulation, en évitant les culs-de-sac et donc le sentiment d'insécurité.

- *Les femmes ont du mal à trouver leur place au sein du square. Quels types d'équipements favoriseraient la présence des jeunes filles ?*

Certaines orientations permettront d'y répondre comme des espaces plus ouverts, des pratiques sportives diversifiées, des animations plus fréquentes encadrées par des animateur-rices et une amélioration de l'éclairage.

Un autre point important soulevé c'est l'**accès aux toilettes** (voir fiche-action >B9 : un sujet émergeant : les toilettes), très important pour un bon partage des espaces de la place.

- *Permettre la réouverture des **toilettes** au sein du square (enjeu pour l'amélioration du partage du square entre les femmes et les hommes).*

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Intégration des thématiques genrées.	Difficulté d'application des méthodes de prise de parole inclusive.
Marches exploratoires et appropriation de l'espace public par les femmes.	Difficulté à sortir des schémas de pensées essentialisantes (comme parler de femmes seulement en se référant aux mamans avec les poussettes).
Participation citoyenne et diversité de points de vue.	

Voir dans le détail :

- Fiche >B9, sur les toilettes, >A6, sur la marche exploratoire des femmes de la Goutte d'Or et >E1, sur le genre de la participation.

F. SPORT

ÉGAL ACCÈS AU SPORT

LES FICHES-ACTIONS

- | | |
|--------------------------------------|--------|
| 1. LE SPORT, UN BASTION DU SEXISME ? | P. 122 |
| 2. TEMPS ADDITION'ELLES | P. 124 |
| 3. GAY GAMES 2018 | P. 126 |
| 4. TRANSFORMATIONS OLYMPIQUES | P. 128 |
| 5. OMNISPORTS POUR ELLES ! | P. 130 |

F. SPORT



Le sport a vocation à être un endroit de partage, d'égalité et de dépassement de soi où les discriminations n'ont pas leur place. L'enjeu pour notre Ville, dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, est de renforcer le développement de la pratique féminine en proposant des parcours sportifs adaptés ainsi qu'un choix des pratiques varié et accessible au plus grand nombre, en intégrant la perception de l'espace public par les femmes dans l'implantation de ces aires sportives en libre accès. Un exemple consiste à rapprocher les lieux de pratique sportive en plein air des lieux de passage mixtes et des lieux dotés d'éclairage nocturne pour permettre à tou.te.s celles et ceux qui le souhaitent de pouvoir pratiquer un sport à toute heure. De plus, la Ville soutient et organise de nombreux évènements qui permettent aux sports féminins de gagner en visibilité.



Pierre Rabadan,

adjoint à la Maire de Paris en charge du sport, et des Jeux olympiques et paralympiques

Le sport est – c'est bien connu - un formidable outil d'épanouissement personnel et collectif. Il permet de dépasser ses limites, de ressentir le résultat d'efforts et de persévérance. C'est une leçon de vie applicable dans tous les domaines. Ainsi, on y apprend à avoir confiance en soi, à connaître son corps, à interagir avec les autres, à dévoiler sa personnalité, à panser ses blessures et se reconstruire, enfin, à se retrouver soi-même. C'est la raison pour laquelle il n'est plus possible de penser que le sport soit un domaine réservé aux hommes.

Or les constats sont édifiants : en France, seulement quatre sports comptent plus de 80 % de licenciées féminines, alors que quatorze sports comptent plus de 80 % de licenciés masculins. Les analyses pointent une offre peu diversifiée, des problèmes d'accessibilité aux installations sportives, un manque de créneaux réservés aux sportives et une sous-représentation des femmes dans l'encadrement technique et administratif. Les femmes perçoivent 8 % des rémunérations du sport professionnel. Enfin, une étude parue en 2009 montre que 11,2 % des personnes interrogées déclarent avoir été exposées à des violences sexistes ou sexuelles lors de la pratique d'un sport (↗F1).

La séparation des sexes dans les activités de loisirs (Bacou et Raibaud, 2011) va de pair avec un phénomène de « décrochage » qui touche inégalement les garçons et les filles à partir de la sixième (Marujouls, 2011) : les filles disparaissent progressivement des activités de loisirs à partir de 12 ans et leur participation faiblit dans les clubs sportifs. Un exemple résume cette absence des filles des espaces publics de loisirs : les skateparks et city-stades, qui se sont multipliés dans toutes les communes depuis les années 1990, sont des lieux exclusivement masculins.

Pour favoriser les pratiques sportives des femmes et des jeunes filles et pour développer la mixité dans ce domaine du sport, la sensibilisation reste nécessaire pour faire changer les représentations et les pratiques des acteurs et actrices du sport à tous les niveaux (↗F2). Les Gay Games en 2018, le « Mondial féminin de foot » en 2019 et les Jeux olympiques et paralympiques en 2024 - et notamment « l'Héritage 2024 » - visent à promouvoir un sport égalitaire et réellement inclusif. Pour cela, il convient de sensibiliser et former les acteurs et actrices du sport (↗F4 et ↗F5).

F1 / LE SPORT, UN BASTION DU SEXISME ?

FICHE ACTION : F1		RUBRIQUE :		THÈME :		ACTION : FEMMES ET SPORT
TAG	CIRCULER	FAIRE DU SPORT ET FLANER	ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES	SE SENTIR EN SÉCURITÉ	PARTICIPER	AUTRE
		X	X	X		

Le sport, un bastion du sexisme ?

Description : L'histoire des femmes et du sport, rappelée par **Égale Action** (qui promeut l'égalité par l'activité sportive au Québec) montre qu'il n'y avait aucune femme aux premiers Jeux olympiques de l'ère moderne en 1896. Aujourd'hui, les hommes sont encore majoritaires mais les femmes gagnent du terrain. Le sport est-il encore un bastion du sexisme ?

Bonne pratique :
une journée de rencontre interprofessionnelle

En novembre 2017, la 3^{ème} rencontre interprofessionnelle de **L'OBSERVATOIRE PARISIEN DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES** a porté sur « Le sport, un bastion du sexisme ou un outil pour sortir des violences ? », en présence de sportives de haut niveau, de chercheur-ses et d'associations engagées dans le sport et la lutte contre les violences faites aux femmes.

4 tables rondes :

1. Repérer et dénoncer les violences faites aux femmes dans le sport
2. Les freins à l'accès au sport des jeunes filles et les outils pour les favoriser
3. Le sport comme moyen de reconstruction des femmes victimes de violences et comme moyen d'auto-défense
4. Quelles politiques publiques égalitaires autour du sport ? Des solutions concrètes !



- **Béatrice Barbusse**, sociologue, **Anne-Cécile Mailfert** de la Fondation des Femmes, **Yves Raibaud**, géographe et **Marie-France Potereau** de FEMIX'SPORTS ont analysé les freins aux pratiques sportives de jeunes filles.
- **Laurence Fischer**, triple championne de karaté, les associations les Dégommeuses et ARCA-F ont invité les participant-es à repenser le rapport au corps, l'empowerment et les processus de reconstruction des femmes victimes de violences via la pratique sportive ou l'autodéfense.
- Enfin, **Edith Maruéjols**, géographe et **Sabine Salmon** de Femmes Solidaires, reviennent sur l'impératif de penser l'égalité femmes-hommes au cœur des politiques sportives et les perspectives d'actions qui en découlent.

Bonne pratique

- Rendre visible les sportives en attribuant leur nom à des établissements sportifs.

Exemple : l'inauguration à Paris en 2017 du gymnase **Althéa Gibson**, du nom d'une tennis-women afro-américaine.

Pour avoir plus de femmes entraîneuses, accréditées pour les JO (actuellement : de 9 à 11 % de femmes seulement), plus de femmes coach, voir le projet **SCORE – gender equality**.

Média

En février 2019, le **Conseil supérieur de l'audiovisuel** (CSA) a organisé avec le ministère des Sports et le secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, **Sport féminin toujours**, une médiatisation des pratiques sportives des femmes.

Objectif : mobiliser les médias, le temps d'un week-end, sur la thématique **Femmes et sport**, autour de **quatre grands axes** :

1. Le développement de la pratique féminine du sport sous toutes ses dimensions,
2. L'accès des femmes aux responsabilités,
3. L'économie du sport féminin
4. La médiatisation du sport féminin. La marraine de l'édition 2019 est la judokate Clarisse AGBEGNENOU.

Observations générales : des chiffres

- On observe 70 % de fréquentation masculine, de licenciés garçons/hommes, sur l'ensemble des clubs, pour 30 % de filles/femmes.
- Quatre sports comptent plus de 80 % de licenciées féminines, quatorze sports comptent plus de 80 % de licenciés masculins.
- L'étude de **Philippe Liotard** sortie en 2009 est la seule sur le sujet. Cette étude montrait néanmoins que **11,2 %** des personnes interrogées déclaraient avoir été exposées à des violences sexistes ou sexuelles.
- En ce qui concerne la **médiatisation des femmes sportives**, nous sommes passés de 7 à 20 % aujourd'hui.

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Sujet tabou, la question du sexisme et des violences faites aux femmes dans le sport doit émerger peu à peu.	La révélation des violences et du sexisme dans le monde du sport peut avoir pour conséquence un prix élevé à payer pour les femmes qui en parlent : celui de la carrière de sportive de haut niveau. Beaucoup font donc le choix du silence.

Voir dans le détail :

- Les actes du séminaire **Plus de sport pour plus de femmes** organisé en janvier 2018 par **Femmes et sport** présente des bonnes pratiques à l'intention des collectivités, des entreprises, des médias, du monde du sport, etc.
- Signalons également ici la 4^{ème} édition du **guide juridique relatif à la prévention des incivilités, violences et discriminations dans le sport**, publiée par le ministère des Sports.
- Voir **Les ACTES** de la rencontre sur **Paris.fr** : des analyses, chiffres, réflexions, pistes d'action.

Contact équipe projet [ou personne-ressource]

Voir les liens indiqués dans cette fiche.

Observatoire des violences faites aux femmes de la Mairie de Paris : ddct-egalite@paris.fr

F2 / TEMPS ADDITION'ELLES

FICHE ACTION : F2		RUBRIQUE :		THÈME :		ACTION : LES FILLES ET LE SPORT
TAG	CIRCULER	FAIRE DU SPORT ET FLANER	ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES	SE SENTIR EN SÉCURITÉ	PARTICIPER	AUTRE
		X	X	X		

Temps additionn'elles : la sensibilisation

Description : Les chiffres parisiens concernant les stages de Paris Sports Vacances montrent une participation de 33 % de filles et 67 % de garçons. La proportion de licencié-e-s est de 22 % de femmes et 78 % d'hommes. Les « Mercredis Du Sport » attirent aujourd'hui 5 000 enfants dont 4 000 garçons et 1000 filles. Si jusqu'à l'âge de 11 ans les pratiques sportives sont plutôt partagées et souvent mixtes, les écarts se creusent ensuite, et l'on assiste souvent à un décrochage de la pratique sportive des filles.

Bonnes pratiques

- **Femmes en sport**, organisée chaque année auprès de plus de 4 000 femmes, permet d'inciter les Parisiennes à pratiquer un sport.
- **Foot'Elles**, mis en place par la Ville de Paris, favorise la découverte du football par des jeunes filles de 8 à 14 ans (6 sites en 2018, bientôt 10).
- **Hand'Elles**, en accompagnement scolaire pour les filles de 8 à 13 ans, permet à des jeunes filles de découvrir le handball et de continuer durablement en club ensuite.

Objectif : faciliter et encourager l'accès des filles au sport et favoriser la mixité filles-garçons dans les pratiques sportives. Veiller à ce qu'une pratique sportive se poursuive entre les 8-11 ans et les 11-15 ans, afin de lutter contre ce décrochage.

- **La Parisienne** permet à **200 femmes des quartiers populaires** éloignées du sport d'expérimenter la course à pied, de participer à l'épreuve de 7 km et d'entrer de manière durable dans une activité physique.
- **Allez, les filles :** pour les filles de 8 à 12 ans, un programme de découverte sportive et culturelle, « marrainé » par les joueuses professionnelles du Paris Saint-Germain.
- **Les Sportif-ve-s :** le foot en mixité filles-garçons, hommes-femmes.



■ 2019 : Temps additionnelles

Cette initiative a pour vocation de faire se rencontrer des acteurs-rices d'horizons variés (associations, médias, personnalités politiques et publiques), qui ont tous et toutes des expériences, des pratiques et des bonnes idées à partager au sujet du football et du sport féminin en général.

Dans le cadre du plan d'accompagnement de la Coupe du Monde Féminine FIFA, qui s'est déroulée dans 9 villes hôtes en France, des actions concrètes de développement du football féminin sur son territoire ont été encouragées. L'objectif est d'accompagner et de soutenir des projets constructifs. **Des ateliers de sensibilisation** intitulés « **Temps additionnelles** », sont dispensés pendant la saison 2018/2019. En lien avec la Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux Grands Événements de la Ville de Paris (DGJOPGE). En partenariat avec L'Equipe **Femix'Sports** (voir fiche >F4).

1^{er} temps additionnelles en octobre 2018 avec 3 ateliers thématiques :

- 1. Informer** les filles et les familles : à travers quels messages leur donner envie de découvrir la pratique ?
- 2. Pratiquer** : Quelle pédagogie pour une bonne pratique du football féminin ? Quels formats pour les entraînements et les compétitions ?
- 3. Pérenniser** : Comment donner envie aux filles de s'investir ? comment mobiliser les clubs/organisations ?

→ Voir le bilan des ateliers

2^{ème} temps additionnelles, janvier 2019, avec 3 ateliers :

- 1. Anticiper la rentrée** : animer un réseau d'acteurs et actrices pour répondre à la demande, optimiser les espaces de pratique.
- 2. Partager son expérience** : créer une section féminine, la marrainer, créer un kit de bonnes pratiques.
- 3. Engager au-delà du terrain** : mobiliser des femmes en dehors de la pratique sur le terrain (arbitre, encadrante, etc), vers des référent-e-s Temps additionnelles, bénévoles, dans les clubs s'occupant spécifiquement des féminines.

3^{ème} temps additionnelles le 2 avril et **4^{ème} temps le 19 juin 2019** : des ateliers de recherche d'idées innovantes. L'objectif de ces séances était de faire émerger des projets concrets pouvant être mis en place pour la rentrée prochaine.

Une plateforme dédiée aux projets pour développer la pratique féminine du football créée sur Idée Paris.

- Le 6 mars : **Journée portes ouvertes du football féminin**

Les objectifs

■ FEMME ET FOOTBALL : COMMENT FAIRE ÉVOLUER LES REPRÉSENTATIONS ?

Lutter contre les clichés et stéréotypes liés à la pratique féminine du football. Améliorer et valoriser l'image du football pour intéresser les femmes.

■ FEMMES, FOOTBALL ET EMPLOI

Le football comme moteur d'*empowerment* et de leadership. Comment valoriser la pratique du sport dans son expérience professionnelle. Quelle place pour les femmes au sein des institutions footballistiques : postes de directions, encadrantes, arbitres...

■ FEMMES, FOOTBALL ET INSERTION SOCIALE

Utiliser les valeurs du football pour retrouver la confiance en soi, rencontrer de nouvelles personnes, s'exprimer. Le football pour accompagner les femmes en situation de détresse.



POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
La programmation de grands événements, tels le Mondial féminin de foot en 2019 et les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 sont des occasions de développer les actions et d'anticiper l'héritage de ces événements.	La dynamique enclenchée est fragile et peut facilement « tomber aux oubliettes ». Le processus d'accès des femmes aux pratiques sportives demande du temps et des initiatives renouvelées, tant les stéréotypes négatifs à ce sujet sont encore tenaces.

Voir dans le détail :

- **La cartographie par quartier répertorient les lieux proposant du football aux femmes et aux filles.**

Contact équipe projet [ou personne-ressource]

Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux Grands Événements de la Ville de Paris (DGJOPGE) – invitationdgjopge@paris.fr

F3 / GAY GAMES 2018

FICHE ACTION : F3		RUBRIQUE :		THÈME :		ACTION : GAY GAMES
TAG	CIRCULER	FAIRE DU SPORT ET FLANER	ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES	SE SENTIR EN SÉCURITÉ	PARTICIPER	AUTRE
		X	X		X	

Gay Games 2018 et marche des fiertés

Description : La Ville de Paris a porté la candidature (2012-2013) puis accompagné l'organisation des Gay Games (août 2018) pour débattre, sensibiliser spécifiquement à la lutte contre les LGBTphobies (voir glossaire) et faire reculer les préjugés par le sport notamment.

La dixième édition des Gay Games, Jeux mondiaux de la diversité, a eu lieu du 4 au 12 août 2018 à Paris, avec le slogan « **Paris 2018 Gay Games 10 All equal** ».

Organisés tous les quatre ans depuis plus de 30 ans, véritable hymne à l'amour, les **GAY GAMES** prônent une société ouverte à toutes les diversités.

Soutenue par les plus hautes instances institutionnelles et sportives françaises, PARIS 2018 a organisé ces jeux célébrant la diversité, le respect, l'égalité, la solidarité et le partage.

L'organisation a rassemblé plus de 10 000 sportif-ve-s, 30 000 visiteurs/visiteuses venu-es de 91 pays, 75 000 spectateur-ric-e-s autour des festivités, de la culture et de 36 compétitions sportives.

Événement sportif ouvert à toutes et tous, à tous les âges et tous niveaux, sans distinction d'identité de genre, d'orientation sexuelle, d'origine ethnique ou de situation de handicap, les Gay Games Paris 2018 ont été émaillés d'animations festives qui ont mis en avant les valeurs d'égalité, d'inclusion et d'acceptation de l'autre.

Historique

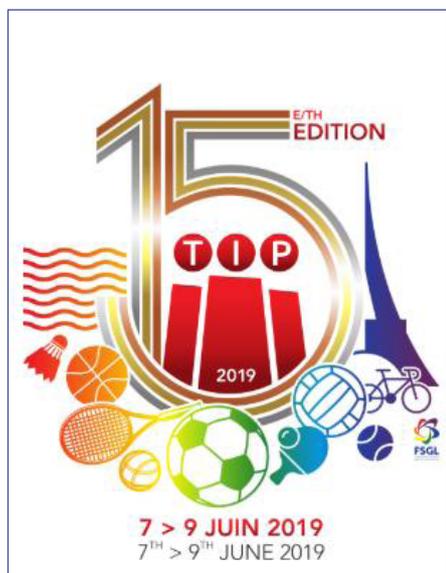
- **San Francisco 1982**
Challenge : 1 350 participant-e-s
- **San Francisco 1986**
Triumph : 3 500 participant-e-s
- **Vancouver 1990**
Celebration : 8 800 participant-e-s
- **New York 1994**
Unity : 12 500 participant-e-s
- **Amsterdam 1998**
Friendship : 13 000 participant-e-s
- **Sydney 2002**
Under New Skies : 12 100 participant-e-s.
- **Chicago 2006**
Where the World Meets : 11 700 participant-e-s.
- **Cologne 2010**
Be part of it ! : 9 500 participant-e-s
- **Cleveland 2014**
The Games for all : 8 000 participant-e-s
- **Paris 2018**
«All equal» : 10 320 participant-e-s

Chaque année se tient également le **Tournoi International de Paris (TIP)**, qui rassemble plus de 2 300 sportifs et sportives du monde entier autour de près de 30 disciplines, sous le signe du respect et de la convivialité. Le TIP est organisé à Paris par une équipe de bénévoles de la Fédération Sportive Gaie et Lesbienne (FSGL) et de ses associations membres.



Cérémonie d'ouverture des Gay Games

©Henri Carat/Mairie de Paris



Un plan d'action

Suite à une recrudescence des agressions à l'égard des personnes LGBTQI+ (Lesbienne, gay, bi, trans, queer, intersexe - voir dans le glossaire) partout en France durant l'été 2018 - des violences ciblées qui empêchent ces personnes d'être libres et en sécurité dans leur vie quotidienne, bafouant ainsi leurs droits les plus fondamentaux -, un plan de 32 mesures pour lutter contre les LGBT-phobies a été lancé en novembre 2018, dans la capitale.

Ces 32 mesures s'organisent autour de plusieurs axes :

1. Lutter contre les agressions LGBTphobes –
2. Agir au sein des services publics parisiens –
3. Agir en milieu scolaire –
4. Renforcer et accompagner les actions du milieu associatif LGBTQI+ –
5. Agir en faveur des publics trans –
6. Mettre en place des instances de dialogue, de diagnostic et de suivi –
7. Communiquer.

Depuis 2018, la Ville a affrété un char pour participer à la **Marche des fiertés**. La ville est entrée en 2016 dans le réseau **Rainbow cities network**.



POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Occasion de réaffirmer l'intolérance aux LGBTphobies en prenant des mesures concrètes.	Poursuivre les campagnes de sensibilisation toute l'année.
Promotion des droits LGBT et lutte contre les stéréotypes liés à l'orientation sexuelle et l'identité de genre.	Veiller à la mise en œuvre du plan d'actions.

Contact équipe projet [ou personne-ressource]

Les associations et fédérations organisatrices – Contact Ville de Paris : ddct-egalite@paris.fr

F4 / TRANSFORMATIONS OLYMPIQUES

FICHE ACTION : F4		RUBRIQUE :		THÈME :		ACTION : TRANSFORMATIONS OLYMPIQUES
TAG	CIRCULER	FAIRE DU SPORT ET FLANER	ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES	SE SENTIR EN SÉCURITÉ	PARTICIPER	AUTRE
		X	X	X		

Héritage 2024 : du Mondial féminin de foot 2019 aux Jeux olympique et paralympiques de 2024

Description : Une 1^{ère} étape : la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019

7 juin – 7 juillet 2019 : Un Village d'animation aux Halles

Lieu de rassemblement des fans à Paris, le jardin Nelson Mandela, tous les après-midi des jours de match.

Visée familiale, multiples animations, dont une exposition présentant la pratique féminine du football à travers l'histoire.

Femix'Sports propose une **exposition clé en main**, complète, pédagogique, prête à installer. Cette exposition aborde 9 thèmes de la mixité dans le sport : les stéréotypes sur les sports d'hommes, les sports de femmes, les jeux olympiques, l'arbitrage, l'accès aux responsabilités, les salaires et la médiatisation, etc.

Accompagner « Les hauts potentiels féminins » : Femix'Sports a formé 614 femmes de 19 fédérations sportives différentes depuis 3 ans. **Femix'Sports** et la Française Des Jeux, avec le soutien de la Ministre des Sports, ont décidé d'aller plus loin pour atteindre une vraie mixité à la tête des fédérations.



Des événements, des rencontres tout au long de l'année

Foot'ELLES

- Atelier foot pour les filles de 8 à 11 ans
- Tous les mercredis après-midi
- Des ateliers ludiques, des tournois, des visites...
- 200 jeunes filles des quartiers de la Ville



Tournoi Little Miss Soccer

- Tournoi international organisé par Candice Prévost et Mélina Boetti
- Plus de 100 femmes rencontrées aux 4 coins du monde, un seul point commun : elles jouent au football
- 12 pays représentés et 4 équipes de «guests»



Bougez Malins

- 2 000 enfants de 4 à 11 ans
Plus de 50 sports proposés
Un focus sur le football féminin avec :
- des animations spécifiques football
 - la présence de la mascotte et de joueuses pros
 - habillage et goodies aux couleurs de la compétition



Héritage 2024

La Ville de Paris présente en juin 2019, les 20 mesures du programme **Transformations olympiques**. Dont l'une concerne « **les femmes à la conquête de l'espace public** » : des inégalités se manifestent encore dans tous les aspects de la vie courante. Les femmes et les hommes ne pratiquent pas de la même façon l'espace public qui peut être source de peur au quotidien et d'agressions comme en témoignent les chiffres du harcèlement de rue.

Trois actions :

- **Adapter les cours d'école** : avec des espaces de jeux diversifiés et mixtes.
- **Engager des temps d'animations sportives et culturelles** : pour inciter et habituer les femmes à réutiliser les terrains de sport en accès libre.
- **Accroître les outils de protection pour les femmes** : contre le harcèlement sexuel et sexiste dans la rue et dans les transports en commun.

Développer la pratique sportive féminine



POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Contribuer à développer le sport féminin, facteur de santé, de bien-être et aussi d'appropriation de l'espace public par une augmentation de la confiance en soi des femmes et des jeunes filles et une meilleure connaissance d'elles-mêmes et de leurs capacités physiques et mentales.	Faire tenir dans la durée des initiatives engagées à l'occasion d'un événement ponctuel.
	Développer la connaissance par des données statistiques actualisées.

Voir dans le détail :

- La fiche-action >F2 sur les pratiques sportives féminines, la fiche >B8 sur les cours d'école, la fiche >A1 sur le harcèlement de rue.

Contact équipe projet [ou personne-ressource]

Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux Grands Événements de la Ville de Paris (DGJOPGE) – invitationdgpjopge@paris.fr

F5 / OMNISPORTS POUR ELLES !

FICHE ACTION : F5		RUBRIQUE :		THÈME :		ACTION : OMNISPORTS POUR ELLES
TAG	CIRCULER	FAIRE DU SPORT ET FLANER	ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES	SE SENTIR EN SÉCURITÉ	PARTICIPER	AUTRE
		X	X			

Omnisports pour elles !

Description : Omnisports pour elles !

Une co-organisation U.S.Méto / Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO), avec le soutien de la ville de Paris, du CROS Ile de France, du CDOS 92.

Une centaine de personnes ont participé au colloque de lancement de l'appel **Omnisports pour elles !** A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2019. [Voir le reportage photos.](#)

Les débats étaient animés par **Aurélié Bresson**, rédactrice en chef de « Les Sportives ». Plusieurs femmes dirigeantes, une représentante de FEMIX Sports et un représentant du CE de la RATP ont apporté leurs témoignages.

Des intervenantes de qualité : **Patricia Costantini : Sur les traces d'Alice Milliat ; Chantal Demoustier, France Bénévolat : Dans quel milieu associatif retrouve-t-on les femmes et sur quels types de missions ? ; un témoignage de Véronique Ribaucourt (U.S. Joigny) ; Coralie Lessard : Le traitement de la mixité sexuelle dans les services « jeunesse et sport » municipaux : une étude auprès de six communes d'IDF comprenant des quartiers prioritaires ; Jeanne-Maud Jarthon : Construction du féminin par le sport, construction du sport par le féminin : l'exemple du fitness ; Fanny Sarraill-Brassens : Quelles réalités derrière la parité des instances dirigeantes sportives ? ; une intervention de Claire Briquel (FEMIX) ; Laurence Munoz : La place des femmes dirigeantes pour une approche globale et humaniste du sport ; Béatrice Barbusse : les femmes sont-elles capables de manager le sport ? Maintenant ? Et Demain ? ; Anissa Hidri (F.F. Clubs Omnisports).**

Madame **Roxana Maracineanu**, Ministre des sports (ancienne nageuse), apporte **son soutien à l'initiative.**



Photo : Béatrice Barbusse

Appel du 8 mars 2019 : « omnisports pour elles ! »

Nous sommes des femmes, des femmes engagées dans le sport. Pas n'importe quel engagement : nous avons fait le choix de nous investir comme dirigeantes dans un club omnisports. Cet engagement corrobore nos valeurs : au plus proche des gens, de leurs difficultés, de leurs demandes, de leurs besoins, de leurs aspirations ; au plus proche des territoires, des obstacles à lever, de leurs potentiels, de ce que le sport peut leur apporter ; au carrefour de la tradition disciplinaire et d'un espace global d'émancipation et de création, de développement individuel et collectif... « L'omnisports », forme transversale pour proposer le sport sous tous ses aspects correspond aux demandes multiformes qui émergent aujourd'hui. Il s'adapte, se renouvelle et innove... **Voir la suite**

Compte-rendu rapide du colloque du 8 mars

Extrait de l'intervention d'Anissa Hidri, instructrice fédérale, membre du Conseil d'administration de la Fédération française des Clubs omnisports

En synthèse :

- La volonté d'inclure les femmes dans le sport (en tant qu'athlète, en tant qu'encadrante, en tant que dirigeante) n'est pas nouvelle. Au contraire, de grandes figures ont mené de grands combats, il y a des décennies. Alice Milliat en est un exemple, souvent peu connu, mais emblématique et fort, qui a donné de la perspective et du relief au mouvement sportif féminin mondial.
- Au-delà de cette envie profonde et déjà ancienne, il existe quand même des freins, des lenteurs et même des souffrances. Certains sont conscients, d'autres inconscients, induits par des clichés, par des idées reçues...
- Du côté de la responsabilité et de la direction, la loi et les statuts soutiennent, depuis quelques années, au moins dans leur lettre, les femmes dans le sport grâce aux règles de parité, aux quotas et à d'autres dispositifs d'incitation. Pourtant, les études démontrent qu'il existe un décalage réel entre l'activité des femmes à des postes à responsabilité et leurs positions sur le papier...
- Le sexisme dans le sport n'a pas disparu, ni même les inégalités et les discriminations. L'esprit collectif a toujours tendance à percevoir le sport comme masculin par nature, alors qu'il est par essence, universel.
- Et pour mieux soutenir les femmes dans le sport, les Clubs omnisports sont le meilleur atout, assurant une multiplicité des pratiques et donc des sujets mais aussi une organisation innovante...



Des exemples de rencontres organisées dans le cadre d'Omnisport pour elles !



Sport féminin : agir pour l'égalité Nangis le 15 mars 2019



Les Stad'L avec le Stade Bordelais Le 18 mai 2019 à Bordeaux

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Visibilité des pratiques sportives féminines.	Inscrire ce mouvement dans la durée.

Voir dans le détail :

- Des vidéos consultables